

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE TOUCHANT LES NORMES APPLICABLES SUR LES RÉSIDENCES DEUX GÉNÉRATIONS.

AVIS EST DONNÉ QUE LE CONSEIL MUNICIPAL TIENDRA UNE SÉANCE PUBLIQUE DE CONSULTATION QUANT À L'OBJET ET AUX CONSÉQUENCES DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT SUIVANT :

- RÈGLEMENT NUMÉRO 434-26-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 434-2006 CONCERNANT LA MODIFICATION DE DES NORMES APPLICABLES SUR LES RÉSIDENCES DEUX GÉNÉRATIONS.

Celui-ci a été adopté lors d'une séance du conseil municipal tenue le 9 avril 2018. Il contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

L'objet de ce règlement est de permettre une plus grande flexibilité concernant les liens de parenté entre les gens pouvant bénéficier du droit au logement complémentaire de type bi-génération.

La consultation publique sur ce projet de règlement se tiendra **lundi, le 7 mai 2018 à 19 h 45** à la salle municipale, située au 930, rue du Centre à Saint-Jude. Au cours de la séance publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 940, rue du Centre à Saint-Jude durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Saint-Jude, ce 10^e jour du mois de avril 2018

Nancy Carvalho, directrice générale et secrétaire-trésorière